

L'inégale intégration des territoires à la mondialisation

Depuis 2005, Shanghai est devenu le plus grand port du monde en tonnage. Cette situation témoigne de l'intégration grandissante de la Chine dans l'économie mondiale. Néanmoins, le pouvoir politique impose toujours une censure importante des flux d'information sur l'internet chinois, réduisant ainsi l'intégration culturelle tout en contribuant à encourager l'intégration économique dans la mondialisation.

Il apparaît donc évident que les territoires, c'est-à-dire les espaces délimités par les hommes, ne sont pas intégrés de la même façon à la mondialisation. En somme, ils s'approprient différemment ce processus de mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges, des flux de population et de l'essor des moyens de transport et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dès lors, il est intéressant de comprendre cette différenciation géographique en s'interrogeant sur les modalités d'intégration à la mondialisation et les caractéristiques de ses pôles et de ses marges.

Afin de répondre à cette problématique, nous étudierons tout d'abord les espaces majeurs de la mondialisation. Ce repérage critique nous permettra ensuite d'identifier et d'expliquer l'existence de lieux exclus des réseaux et flux à l'échelle planétaire. Ainsi, nous pourrons dans un dernier temps dresser une typologie des espaces mondialisés.

Parmi les différents espaces mondialisés, il existe des territoires qui concentrent plus de pouvoirs que les autres : c'est ce qu'on appelle les pôles de la mondialisation.

Effectivement, la mondialisation possède des pôles traditionnels qui ont un rôle important dans l'histoire de la mondialisation. Ils contrôlent encore actuellement les principaux réseaux et flux de l'espace mondialisé. La Triade en est l'exemple parfait. Elle est constituée des trois centres d'impulsion économiques qui dominent le monde : l'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et l'Asie orientale. Ces centres d'impulsion contrôlent les flux majeurs dans les réseaux de l'espace mondialisé. Ainsi, 75% des flux majeurs de toutes natures (capitaux, marchandises, informations, migrations) circulent entre les membres de la Triade. Ce qui montre que les pôles traditionnels, existant depuis plusieurs années, sont toujours intégrés dans la mondialisation.

Cependant, les pôles traditionnels ne sont pas les seuls à contrôler et à intervenir dans le processus de mondialisation. Effectivement, il existe aussi les pôles émergents qui s'imposent progressivement grâce à leur croissance économique, mais aussi par leur volontarisme politique dans les institutions telles que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou encore le Fonds Monétaire International (FMI). Les BRICS (composés du Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) sont des pays connaissant une croissance économique rapide, ce qui leur permet de s'intégrer peu à peu à la mondialisation. Par exemple, en 2010 le Brésil avait un taux de croissance de 7.5% et des importations/exportations qui ne cessent encore d'augmenter avec 236 milliards de dollars d'importations et 256 milliards de dollars d'exportations (en 2010 également). De plus, le Brésil possède des firmes multinationales puissantes, comme Vale qui est le 2ème minéralier mondial et Petrobras qui est la 4ème compagnie pétrolière. Ainsi, le Brésil est une grande puissance économique et commerciale dans le monde, montrant son intégration rapide et progressive au processus de la mondialisation avec une bonne intégration dans les échanges commerciaux mondiaux.

Puis, il existe aussi des pôles à grande échelle qui sont des zones qui concentrent plus de pouvoirs que les autres : ces zones font alors partie des pôles de la mondialisation. A grande échelle, les espaces majeurs de la mondialisation sont par exemple des villes mondiales, comme Shanghai, des zones franches et des façades maritimes. En effet, ils représentent de véritables centres d'impulsion dans le monde. Les zones franches et les paradis fiscaux sont des territoires bénéficiant d'avantages fiscaux et/ou douaniers et où la réglementation monétaire, ainsi que la fiscalité sont plus souples que dans le reste du monde. Ainsi, ce sont des territoires qui attirent les Investissements Directs à l'Etranger (IDE). Ils constituent des petits

territoires qui sont des pôles majeurs de la mondialisation. De plus, les villes et métropoles qui sont souvent situées à côté de façades maritimes actives favorisent une littoralisation de l'économie. De ce fait, ces différentes zones dans les pays constituent de réels centres d'impulsions de la mondialisation.

Les pôles de la mondialisation sont donc des pôles traditionnels ayant un rôle important dans l'histoire de la mondialisation. Cependant, les pôles émergents constituent également de vraies puissances économiques et s'insèrent progressivement dans la mondialisation. De plus, à plus grande échelle, des petits territoires, tels que les zones franches et les façades maritimes sont de vrais centres d'impulsion, montrant leur participation au processus de mondialisation.

Cependant, il existe également des marges de la mondialisation.

Les marges sont surtout des pays moins avancés et peu intégrés à la mondialisation. De ce fait, ils participent peu aux réseaux et flux mondiaux. Ainsi, les pays moins avancés qui sont des états cumulant tous les critères du sous-développement (grande pauvreté, faible espérance de vie) participent peu à la mondialisation et ne sont pas intégrés à ce processus. Ces PMA se trouvent principalement en Afrique, mais aussi en Amérique latine et centrale, ainsi qu'en Asie. Le Tchad et Haïti sont des exemples de ces PMA. Effectivement, en 2010, au Tchad, 46.5% de la population vivait sous le seuil de pauvreté, tandis que ce chiffre atteint jusqu'à 60% à Haïti. Par ailleurs, en 2013, au Tchad, 78% de la population était analphabète. Ces chiffres montrent que ces pays sont en retard de développement. Le mal-développement fait fuir les firmes multinationales car elles ne peuvent bénéficier ni d'une main d'oeuvre qualifiée, ni d'une sécurité économique. De plus, les pays moins avancés n'ont pas les moyens de développer des infrastructures de communication pour se connecter aux réseaux mondiaux. De ce fait, les PMA sont en grande partie exclus de la mondialisation.

Cette marginalité est liée à divers motifs. Elle peut tout d'abord être liée à des motifs politiques, comme des guerres ou des dictatures, à l'image de la Corée du Nord. En effet, la Corée du Nord connaît une dictature et son chef refuse que le pays s'intègre à la mondialisation. Cet État refuse l'économie libérale et considère que les échanges avec le reste du monde seraient dangereux pour la politique mise en place dans le pays. Cette marginalité est aussi liée à des motifs géographiques : la distance, le climat et le relief. C'est notamment le cas des îles de l'Océanie qui sont des îles isolées et qui sont plus vulnérables aux risques naturels, comme les séismes. De plus, les pays marginalisés pour des motifs géographiques peuvent être des pays dits "enclavés", sans accès à la mer. Ils ne possèdent aucun accès aux espaces maritimes, ce qui est une vraie contrainte pour la mondialisation. Cette marginalité peut aussi être liée à des motifs économiques : un faible IDH, un faible PIB, peu de ressources et peu d'IDE contribuent alors à cette marginalité. C'est notamment le cas des territoires vus précédemment qui ont un faible développement humain et économique. Ainsi, tous ces pays en marge ne peuvent pas ou très peu s'intégrer à la mondialisation.

Cette marginalité à divers motifs peut se remarquer à plusieurs échelles. De ce fait, certains territoires mondialisés se retrouvent dans des marges. Autrement dit, des territoires issus d'un espace intégralement en marge parviennent à participer à la mondialisation et aux échanges internationaux. Néanmoins, certains territoires marginalisés peuvent aussi se retrouver dans des espaces plutôt mondialisés. Par exemple, Dakar, qui est la capitale du Sénégal, participe activement à la mondialisation puisque c'est une ville mondiale ; c'est donc un centre d'impulsion majeur de la mondialisation avec différentes fonctions politiques, économiques, décisionnelles et financières. Elle possède alors un très grand rôle dans les échanges économiques. Pourtant, le Sénégal est un pays participant très peu à la mondialisation et qui est peu compétitif. Au contraire, Paris qui est la capitale d'un pays plutôt intégré à la mondialisation, possède de nombreux bidonvilles. Ce sont des agglomérations de baraques où s'entasse la population misérable d'une grande ville. Cette agglomération de baraques se trouve notamment sur la "Petite Ceinture" à Paris. Ainsi, ces deux exemples montrent que la marginalité peut se remarquer à différentes échelles.

Les marges de la mondialisation sont donc en très grande partie des pays moins avancés. Cette marginalité peut alors avoir divers motifs et être remarquée à plusieurs échelles.

Les espaces majeurs de la mondialisation et l'existence de lieux exclus des réseaux et flux à l'échelle planétaire permettent de dresser une typologie des espaces mondialisés.

Tout d'abord, les territoires ayant une certaine attractivité et une connectivité avec plusieurs pays sont les premiers types d'espaces mondialisés ; néanmoins ces territoires peuvent posséder quelques limites. Par exemple, Shanghai est une ville mondiale, ce qui fait d'elle une ville puissante à l'échelle mondiale, puisqu'elle est très peuplée avec près de 24 millions d'habitants. De plus, elle possède une impulsion certaine sur l'organisation du monde, notamment avec ses échanges commerciaux et son port qui est le premier du monde pour le transport de conteneurs. Cependant, cette ville possède de nombreuses limites. Effectivement, la pollution ne cesse d'augmenter ces dernières années. En 2007, il y avait par exemple sept milliers de tonnes d'émission de gaz à effet de serre et 8.4 milliers de tonnes de déchets solides. Ainsi, Shanghai est un espace mondialisé attractif et connecté avec les autres pays, mais elle connaît aussi de nombreuses limites environnementales.

Puis, les territoires entrant progressivement dans la mondialisation constituent le deuxième type d'espaces mondialisés. Ces territoires font une entrée progressive dans le processus de mondialisation puisqu'ils sont ancrés dans les réseaux. Ils ont un fort volontarisme et ils sont capables de remettre en cause l'organisation de l'espace mondialisé. C'est notamment le cas du Brésil avec Sao Paulo, où il y a eu la coupe du monde de football en 2014 et les Jeux Olympiques en 2016. De plus, le Président Lula a voulu davantage unir le continent sud-américain, notamment par le biais du commerce. Cela a permis de multiplier les relations Sud/Sud entre l'Amérique du Sud et le Brésil, et de renforcer la place du Brésil dans le monde. En outre, cela a aussi créé des relations permettant de connecter les lieux entre eux. De ce fait, le Brésil a pu montrer sa puissance à l'échelle mondiale, notamment en intégrant le Groupe des 20, qui rassemble les vingt plus grandes puissances mondiales. Ainsi, le Brésil est un pays s'intégrant progressivement à la mondialisation, grâce à son implication dans les échanges commerciaux, à son attractivité et à son implication dans l'économie mondiale.

Finalement, les territoires exclus de la mondialisation, telles que les anciennes colonies exploitées, font partie du troisième type des espaces mondialisés. Ces territoires qui ont peu d'atouts à valoriser ne parviennent pas à s'insérer dans la mondialisation. Le Mali en est un exemple. Le Mali, qui est une ancienne colonie française, a conservé des relations avec la France : c'est ce qu'on appelle la "Françafrique". Ce terme désigne l'ensemble des relations entre la France et ses anciennes colonies africaines. Alors que son lien avec la France devrait aider le Mali à s'intégrer à la mondialisation, le pays connaît de nombreuses difficultés liées à l'absence d'atouts. Effectivement, c'est un pays enclavé qui n'a pas accès à des espaces maritimes, ce qui est une vraie contrainte pour s'intégrer à la mondialisation. De plus, ce pays possède des difficultés politiques liées à l'extension de l'islamisme, créant ainsi des actes violents commis par des individus isolés ou organisés : c'est ce qu'on appelle le terrorisme. Ces actes repoussent les Investissements Directs à l'Etranger. Ainsi le Mali est très peu intégré à la mondialisation.

Ainsi, les espaces majeurs de la mondialisation et l'existence de lieux exclus des réseaux et flux à l'échelle planétaire nous permettent de dresser une typologie des espaces mondialisés à trois niveaux en fonction de leur degré d'intégration au processus de mondialisation.

Les territoires ne sont donc pas tous intégrés au même degré et à la même échelle dans la mondialisation.

Depuis le début du 19ème siècle, les territoires de la Triade se sont imposés comme les pôles de la mondialisation. Ils contrôlent les principaux réseaux à l'échelle mondiale et sont les principaux récepteurs et émetteurs de flux. Néanmoins, leur position est de plus en plus concurrencée par les pays émergents. A côté d'eux, les marges ont peu d'atouts à valoriser : sans ressource, dénués d'infrastructures, souvent empêtrés dans des conflits déstabilisateurs, ils ne parviennent pas à s'insérer dans la mondialisation. Cependant, cette typologie à trois niveaux doit être relativisée par l'analyse multiscale. Ainsi, des métropoles situées dans les pays les moins avancés constituent parfois de véritables portes d'entrée dans la mondialisation. A l'inverse, des territoires ruraux ou en difficultés économiques peuvent apparaître comme des marges dans la mondialisation.

Il est d'ailleurs probable que certains pays entretiennent cette différenciation territoriale d'intégration dans la mondialisation. C'est le cas de la Chine qui, pour des motifs économiques, a accepté l'entrée de sa zone littorale dans l'espace mondial. Elle continue pourtant de fermer le reste de son territoire à ce processus, préservant ainsi sa culture des effets de l'occidentalisation, mais aussi une immense réserve de main-d'oeuvre bon-marché nécessaire au maintien de ses atouts économiques dans la division internationale du travail.

Anaïs L. (TES)
2018-2019